

## FICHE DE POSTE EMPLOI ENTRAINEUR DE CLUB EAUX VIVES OYONNAX

Contact : [patfischer@hotmail.fr](mailto:patfischer@hotmail.fr), transmettre CV et lettre de motivation

	Intitulé du poste	Entraîneur de club pour EAUX VIVES OYONNAX
<b>PRESENTATION GENERALE DU POSTE</b>	Objectifs du poste	Garantir la mise en œuvre du projet et la qualité des services proposés par les Eaux Vives Oyonnax.
	Catégorie statutaire du titulaire du poste	BEES 1° degré, équivalent ou diplôme supérieur (DEJEPS CK EV), BPJEPS avec expérience de l'eau vive. Employé catégorie 2 de la CCNS.
	Relations hiérarchiques et fonctionnelles	Sous l'autorité hiérarchique et fonctionnelle du président des EVO.
	Spécificités du poste	Lieu habituel de travail sur Oyonnax, 22 rue B SAVARIN. Disponibilité importante incluant les week-end, semaines de stage sur les vacances scolaires.
	Conditions de travail	Sur la base d'un CDI de 35h avec modulation annuelle du temps de travail en fonction des périodes de suractivité (jours de récupération s'ajoutant aux 5 semaines légales de congés payés). Rémunération brute basée sur le groupe 2 de la CCNS soit SMC + 9 %
	<b>MISSIONS</b>	Missions

<b>PROFIL</b>	Compétences requises	<p><u>Connaissances</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- cadre réglementaire, les consignes de sécurité en ce qui concerne le matériel, les équipements, et les personnes.</li> <li>- Bon niveau dans les activités d'Eaux Vives, slalom particulièrement.</li> <li>- Maîtrise de l'outil informatique et bureautique (word, excell, mail).</li> </ul> <p><u>Savoirs faire</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- ponctualité</li> <li>- travailler en autonomie, parfois en équipe</li> <li>- sens du service, des responsabilités, des priorités</li> <li>- expérience de l'encadrement de jeunes sportifs</li> <li>- être respectueux des matériels et des moyens de travail, des personnes</li> </ul> <p><u>Diplômes</u></p> <p>BPJEPS, BEES 1° ou DEES CK EV ou équivalent Permis B</p>
---------------	----------------------	--

**EMPLOI DU TEMPS INDICATIF MINIMAL :**

*Hebdomadaire « régulier » (36 semaines scolaires à 20h/semaine):*

	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi	dimanche
<b>Matin</b>						école de pagaie et de sport, journée	
<b>Après midi</b>			École de pagaie OYO	Sect° Lycée + Piscine	Sect° Collège OYO		

A cet emploi du temps « régulier » s'ajoutera l'encadrement des écoles primaires de début mai à début juillet (6 demies journées/semaine) et septembre-octobre (2 demies journées).

Annuel :

- Accompagnement sur les compétitions de référence des jeunes du club (principalement challenge régional jeunes, sélectifs régionaux, N3), environ 10 week ends.
- 5 jours stage section collègue sur période scolaire.
- 5 à 8 stages sportifs sur les vacances destinés aux jeunes du club.